

À METTRE À VOTRE AGENDA

**SESSION DE DESSIN
EN ART ANIMALIER
25 Février 2019**

PROJET DE VOYAGE À NEW-YORK

11 AU 14 AVRIL

EXPOSITION

GALERIE DU TRAIT-CARRÉ

Anne Ardouin

«LE TEMPS, LES MAISONS ET MA MÈRE : CARNET
D'ESQUISSES»

DU 1^{ER} AU 17 MARS 2019



Bonne année 2019

EXPOSIUM

5 AU 7 AVRIL 2019

(Formulaire d'inscription, renoncations
et règlements)

SOMMAIRE

Mot du président	2
Galerie d'art du Trait-Carré	
• Anne Ardouin	3
Session de dessin en art animalier	4
Exposium	5-12
Voyage à New-York	13-15
Coup de coeur «Tombe la neige»	15

Les Racont'arts est le journal de la Société artistique de Charlesbourg

Tirage : 50

Édition électronique sur le site de la Société

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

Dépôt légal : ISSN 1480-8722

RÉALISATION : Françoise Dorais

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE CHARLESBOURG

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Exécutif :

Président : Alain Fortier
Vice-présidente : Diane Leclerc
Secrétaire : Martine Giroux
Trésorière : Françoise Dorais

Administrateur/administratrices:

Johanne Émard, Pierrette St-Pierre.

Responsable de la ville : Judith Berthiaume

tél.: 418-641-6411 poste 3436

Secrétariat: Ginette Bouchard 418-623-1877

Courriel : info@societeartistiquedecharlesbourg.com

Site internet : societeartistiquedecharlesbourg.com

Facebook : facebook.com/societeartistique

HEURES D'OUVERTURE

Secrétariat:

Lundi
9 h à 14 h 30

Galleries

Samedi et dimanche
13 h à 17 h

Encadrement Plus

Encadrement sur mesure de tout genre
Nombreux spéciaux en magasin

François Bouchard & Lisette Barbeau
Propriétaires

Tél. & Fax : 418.660.9614
Courriel : encadrementplus@hotmail.com
1870, avenue d'Estimauville, porte 300, Québec G1J 5B1



MOT DU PRÉSIDENT

Nous voilà maintenant en 2019 avec une nouvelle programmation d'artistes d'intérêt pour débiter cette nouvelle année.

Plusieurs d'entre vous avez suggéré une possibilité de voyage culturel, une proposition à ce sujet a été élaborée et vous est soumise dans les pages suivantes. C'est une très belle proposition dans les plus grands musées de la grosse pomme; New York. Je vous invite à en prendre connaissance.

Nous sommes également à travailler la prochaine édition de l'Exposium et il est encore temps de s'y inscrire.

Nous tenterons également de revenir avec une programmation d'activités spéciales dont une vous est proposée dans nos pages. D'autres s'y ajouteront peut-être et si nous le pouvons vous en serez informés par nos communications par courriel, affichage ou sur notre page Facebook.

C'est un grand défi que de tenir une telle programmation et je remercie les personnes qui se dévouent à leur création.

Je vous souhaite donc un excellent hiver et vous invite à rester à l'affût de nos activités et expositions.

Alain Fortier, président

**CONCEPT UNIQUE
AU CENTRE-VILLÉ**

La destination
pour votre matériel d'artiste

- matériel d'artiste • librairie •
- matériel informatique • café •

 Revendeur agréé
Magasin Campus agréé


**coop
zone**

Édifice BEENOX
305, boul. Charest Est
418.656.2600, poste 6950
www.zone.coop



ANNE ARDOUIN

Du 1^{er} au 17 mars 2019, la *Société artistique de Charlesbourg* est heureuse de présenter à la *Galerie d'art du Trait-Carré* l'exposition « *Le temps, les maisons et ma mère : carnet d'esquisses* » de l'artiste Anne Ardouin.

L'exposition propose une réflexion sur ces lieux qui traversent nos vies et qui cheminent dans notre mémoire. Anne Ardouin ouvre ainsi son processus de création en intégrant la documentation des maisons, où elle a elle-même vécu, mais en s'inspirant aussi d'anciennes photographies mettant en scène sa mère. Par le dessin et la photographie, elle cherche à tisser le fil intime reliant l'histoire de ses parents à la sienne. Comme une promenade à travers le temps, l'artiste esquisse les éléments des paysages de ces habitats entre la ville et la campagne. Elle a invité sa mère Berthe Ardouin à présenter quelques œuvres illustrant la flore autour des maisons où elle vivait dans sa jeunesse. Artiste, comme sa fille, celle-ci a



Photo de ma mère
Berthe Ardouin, aux environs de Charlesbourg dans les années 50

été impliquée au sein de la Société artistique de Charlesbourg, d'où l'attachement à la maison Pierre-Lefebvre située dans l'arrondissement du Trait-Carré, site patrimonial de Charlesbourg. Anne Ardouin présente également des œuvres réalisées dans le jardin de Marguerite, sa voisine âgée; ce jardin qui est un peu le sien, là où elle vit à Québec.

Le temps, les maisons et ma mère s'inscrit dans une démarche documentaire, à la fois poétique et scientifique, qu'Anne Ardouin développe au fil des années, cherchant à créer un dialogue entre les récits de l'être humain et les éléments de la nature, de la société. Elle observe des microphénomènes identifiés lors de promenades en territoire, dans les rues, dans les champs, près des rivières ou en sous-bois. Certaines sensations diffuses s'ancrent dans sa mémoire. Elle réfléchit. À la manière d'une recherche exploratoire et romantique, elle revisite les sites valorisés et cherche à en capter les lumières. Elle invente ainsi une cartographie imaginaire, dont les tracés seraient des chemins composés de petits lieux, où le monde est immobile, un moment, hors du temps. Elle partage ses récoltes par la photographie, le dessin et la vidéo. Sur papier, elle privilégie les lignes simples, spontanées; trouvant dans le premier geste l'écho du sens et d'une certaine vérité. Elle cherche à nommer, à décrire les espaces. En associant différents médiums, elle construit une trame narrative laissant une large place à la liberté de celui qui observe, et qui recompose alors une nouvelle histoire. Ses travaux proposent une réflexion sur l'environnement, sur l'importance de l'ancrage identitaire au milieu de vie. Les dimensions sensibles et historiques reliées aux caractères biophysiques et spatiaux des territoires, les perceptions et les représentations du paysage sont centrales dans son approche. Anne Ardouin poursuit également une carrière de chercheuse à travers des méthodologies participatives et des projets en médiation culturelle.

C'est une invitation à la promenade.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi 2 mars à 14h.

Bienvenue à tous!

Martine Giroux, secrétaire du CA et directrice adjointe des deux galeries.

Pour un complément d'informations, consultez le site

<http://anneardouin.ca/>

SESSION DE DESSIN EN ART ANIMALIER – Février 2019

La Société offre la reprise de l'activité de dessin en art animalier pour le mois de février 2019. Cependant, l'activité se déroulerait une journée de semaine, le lundi de 9 h à 16 h. Nous avons besoin de connaître votre intérêt pour la réalisation de ce projet en semaine.

Le projet : Amener entre huit et douze artistes dans un environnement où ils pourront s'initier ou se perfectionner à l'art animalier en présence de spécimens de haute qualité.

Lieu : au siège social de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, FédéCP, situé au 162, rue du Brome, à Saint-Augustin-de-Desmaures. À 35 kilomètres de Québec, environ 30 minutes de route. Cet endroit offre un vaste assortiment de spécimens d'oiseaux, de mammifères et de poissons naturalisés.

Date : Lundi, 25 février 2019 (heure de départ à convenir)

Horaire :

9 h 30	installation
10 h	séance de dessin, croquis
12 h	repas (chacun apporte son lunch, cuisinette accessible)
15 h	fin de l'activité
15 h 30	départ

Matériel requis, non fourni : matériel pour croquis, carnet, tablette, crayons graphites, crayons de couleur, crayons aquarellables, encre, mini-kit aquarelle. *Important : pas d'huile, pas d'acrylique pas de pastel ni de gros fusains compressés.*

Coût : 5\$ pour les membres, 10\$ pour les non-membres

Transport : covoiturage possible (stationnement gratuit)

But : offrir à des artistes la possibilité d'exercer leur art en présence de modèles qui ont l'apparence d'animaux vivants et les voir de près pour en examiner les plus minuscules détails. Présence d'une animatrice.

Il y a également accès à des sentiers pédestres pour joindre la nature aux spécimens « croqués ». La prise de photos pourra permettre de compléter le travail à l'atelier ou à la maison. À la date convenue, en février 2019, le personnel de la FédéCP accueillera les artistes.

Texte et information: Diane Leclerc , 418-626-8009

Quelques photos de notre session de l'automne 2018



Jean-Luc et le renard



Johanne Mauro et l'ours polaire

Exposium DU 5 AU 7 AVRIL 2019

Nous vous rappelons qu'il est toujours temps de vous inscrire à notre Exposium 2019. Vous trouverez dans les pages suivantes les formulaires à remplir et signer ainsi que la documentation pertinente à l'évènement dont il est nécessaire de prendre connaissance avant de s'inscrire.

Quelques places sont toujours disponibles, à un coût aussi bas, c'est une aubaine, profitez-en!

EXPOSIUM DES ARTS

5 au 7 avril 2019

C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !

La Société artistique de Charlesbourg est fière de vous présenter son activité printanière : l'Exposium des Arts qui se tiendra au centre commercial Carrefour Charlesbourg, du vendredi 5 au dimanche 7 avril 2019.

Cet événement, organisé par la Société artistique de Charlesbourg en collaboration avec la direction du centre commercial Carrefour Charlesbourg et de l'arrondissement de Charlesbourg, Ville de Québec, s'adresse à tous les membres.

Nous comptons sur votre disponibilité pour nous donner un coup de pouce. Votre participation serait grandement appréciée et soyez assurés que toute aide, même si ce n'était que pour une seule heure, contribuera au succès de cet événement (voir le formulaire d'inscription).

Frais d'inscription :

Inscription à l'Exposium des Arts : **90 \$**

Dates à retenir :

Date limite d'inscription : **15 février 2019**

Date limite pour un remboursement : **2 mars 2019**

Rappel :

Aucune couverture d'assurance n'est offerte pour cet événement.

Chaque artiste sera responsable de ses œuvres en cas de bris, vol ou vandalisme.
(voir formulaire de renonciation à signer)

Le comité organisateur

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Date limite d'inscription : le 15 février 2019

(SVP complétez en lettres moulées)

IDENTIFICATION DE L'ARTISTE :

Nom :	Prénom :
Numéro de carte de membre de SAC :	Médium :
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone (résidence) : () -	Téléphone (autre) : () -
Courriel :	

COÛT D'INSCRIPTION et ACCEPTATION DES RÈGLEMENTS. :

	Je joins mon chèque de 90 \$ daté du 15 février 2019 au nom de la Société artistique de Charlesbourg.
	J'ai pris connaissance des règlements et j'accepte de m'y conformer Signature de l'artiste _____ Date :

Souper des artistes

	Je serai présente pour le souper des artistes le 7 avril. Gratuit pour les artistes participants
	Je serai accompagnée. Je joins le montant de 20 \$ par personne. Nombre de personne : _____

Mercredi, 4 avril (en soirée) :	Montage des tables et des chaises	Installation des nappes sur les tables	Montage du kiosque de la SAC
Dimanche, 7 avril (17 h à 18 h) :	Démontage du maté- riel (tables et chaises)		Démontage du kiosque de la SAC
Pour l'Exposium			Toute autre tâche nécessaire durant la tenue de l'Exposium

L'équipe a besoin d'aide pour les activités suivantes (cochez votre disponibilité) :

Dépôt du formulaire complété dans la boîte aux lettres à la Galerie d'art du Trait-Carré ou par la poste à l'adresse suivante à l'intention de :

Exposium des Arts
 Françoise Dorais
 860 Ave de Valence
 Québec, G1G 2T4



Québec, le 15 février 2019

Objet: Acceptation des conditions relatives à l'absence de couverture d'assurances pendant l'Exposium des Arts 2019

Cher(e)s exposant(e)s,

La Société artistique de Charlesbourg est encore une fois heureuse de présenter l'évènement «Exposium des Arts 2019 pour une 28^{ième} édition.

Elle tient à vous rappeler qu'aucune couverture d'assurance n'est en vigueur pendant la durée de l'évènement et qu'en conséquence, elle décline toute responsabilité concernant tout dommage, bris, vol ou accident pouvant survenir pendant l'exposition concernant les artistes, leurs œuvres, leurs biens et/ou leurs effets personnels.

Le présent document certifie que vous avez pris connaissance de ces faits et conditions et que vous les acceptez.

En foi de quoi, vous devez signer dans la zone réservée à cette fin au bas du présent document.

Merci de votre collaboration

Alain Fortier, président
Société artistique de Charlesbourg

ACCEPTATION		
SAC		
_____ Nom du responsable	_____ Signature	_____ Date
_____ Nom de l'exposant	_____ Signature	_____ Date



Québec, 15 février 2019

Objet: ACCEPTATION

Cher(e)s exposant(e)s,

Le Carrefour Charlesbourg est encore une fois heureux de vous accueillir pour l'évènement «Exposium des Arts 2019».

Par la présente, nous tenons à vous informer que vous serez responsables de vos équipements, inventaires et des dommages ou vols pouvant être causés lors de l'exposition.

Vous dégagez «LE CARREFOUR CHARLESBOURG» et propriétaire de l'immeuble «Le FPI COMINAR» de toute responsabilité pour tout dommage de quelque nature que ce soit pouvant survenir pendant l'évènement.

Si de plus amples informations vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné. En vous remerciant de votre collaboration, veuillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FPI COMINAR

Christian Matte
Directeur *Carrefour Charlesbourg*

ACCEPTATION

Nom du responsable

Signature

Date

Nom de l'exposant

Signature

Date



EXPOSIUM des Arts 2019
Règlements
5 au 7 avril 2019 – Carrefour Charlesbourg

Admissibilité

Pour être admissible, tout participant doit être un artiste individuel et autonome en arts visuels qui rencontre les critères suivants:

- être détenteur d'une carte de membre de la Société artistique de Charlesbourg dont les droits ont été dûment acquittés pour l'année en cours;
- n'être en aucune façon une société, corporation ou entreprise commerciale sous quelque forme que ce soit, ni son représentant;
- être en mesure de présenter des œuvres originales et récentes respectant les lois sur les droits d'auteur.

Obligations de l'artiste

Chaque artiste présent à l'Exposium s'engage à respecter les règles suivantes:

- être présent à l'Exposium au moins 4 heures le vendredi et les journées complètes du samedi et du dimanche, c'est-à-dire à compter de 9 h le samedi et 10 h le dimanche
- présenter des œuvres originales terminées, récentes et de qualité, correctement encadrées, et qui respectent les critères suivants:
 - le bon goût et l'élégance, notamment en prenant en considération le lieu où l'Exposium est présenté, lequel accueille une clientèle familiale;
 - les droits d'auteur et les normes à cet effet, les copies sont prohibées;
 - une exception est permise pour les cadres "galerie" si les côtés sont achevés sans broches ou ruban gommé;
 - la direction de la Société peut intervenir à sa discrétion à ces sujets;
- avoir une attitude courtoise et respectueuse envers le public, les autres artistes, les organisateurs, les commerçants et le personnel et responsables du centre commercial;
- être actif artistiquement à l'emplacement qui lui est assigné;
- conserver en tout temps son emplacement dans un état d'ordre et de propreté:
 - les vêtements et effets personnels peuvent être rangés dans le local désigné à cette fin;
 - éviter de laisser à la vue des visiteurs les déchets ou détritiques et en disposer au fur et à mesure;
 - respecter son emplacement et celui de son voisin en évitant de s'étendre sur ou autour de la table;
 - la consommation de nourriture à son emplacement est proscrite, le local réservé à notre usage peut servir à ce sujet;
- respecter les normes d'accrochage et de présentation en vigueur (voir annexe des consignes et normes);
- les équipements additionnels suivants sont permis:
 - éclairage additionnel, pourvu qu'il ne dépasse pas 100 watts et que l'installation respecte les normes établies par le centre commercial. L'artiste doit fournir la totalité du matériel requis (lampe, crochet, rallonge d'un calibre suffisant et ruban gommé gris communément appelé «dock tape»), les lampes de type DEL sont recommandées, les petits projecteurs halogènes générale-

- ment jaunes de construction excèdent la consommation électrique prescrite;
- petite table d'appoint ne servant que pour le matériel d'artiste (couleurs, pinceau etc.);
- les chevalets de travail sont acceptés pour supporter le travail en cours. Aucune œuvre autre que le travail en cours ne peut y être posée
- la proposition de produits dérivés tels que cartes ou signets, les cartes d'affaires et les portfolios de présentation est permise mais les présentoirs pour ces produits sont prohibés. Les petits porte-cartes d'affaires sont bien sûr acceptés;
- les portables de petite taille et les tablettes seront acceptés mais seulement s'ils ont fonction de portfolio;
- les écrans d'ordinateur ne sont pas permis;
- les produits artisanaux (bijoux, tissages, broderies etc...) ne sont pas acceptés;
- toute offre ou sollicitation directe autre que pour les œuvres en montre tels que les offres de cours, ateliers ou autres ne sera pas permise, une exception est faite pour les professeurs de la Société artistique de Charlesbourg;
- l'artiste a la responsabilité d'assurer la surveillance adéquate de ses œuvres, de ses biens et de ses effets personnels. S'il le désire, il peut prévoir à ses frais une couverture d'assurances (voir section Assurances);
- même si aucune redevance ou commission n'est exigible pendant l'Exposium, l'artiste ayant conclu une vente doit en informer la Société pour fin de statistiques;
- respecter les consignes régissant les entrées et sorties des œuvres et des artistes;
- laisser libres les espaces de stationnement près des portes du centre commercial afin de favoriser les visiteurs;
- l'artiste qui voudrait se désister a jusqu'au 1er mars pour le faire, après cette date il ne pourra être remboursé.

Dérogation aux règles

Les règles mentionnées ci-haut ont pour but d'encadrer le fonctionnement harmonieux de l'Exposium, de respecter des règles légales et les ententes que nous avons avec notre partenaire, le centre commercial Carrefour Charlesbourg.

Le non-respect de ces règles est susceptible d'intervention auprès des artistes de la part de la Société qui prendra les mesures qu'elle jugera nécessaires pour maintenir le respect des règles, le bon fonctionnement de l'évènement ainsi que le respect de ses ententes.

La Société artistique de Charlesbourg, consciente de ses responsabilités, espère ne pas avoir à intervenir auprès des artistes.

Assurances

La Société artistique de Charlesbourg et le centre commercial Carrefour Charlesbourg vous informent qu'aucune protection d'assurances n'est en vigueur à l'Exposium concernant les artistes, leurs œuvres, leurs biens ou leurs effets personnels. En conséquence, la Société et le Carrefour Charlesbourg, décline toute responsabilité en cas de bris, vol ou accident concernant les artistes ou leurs biens pendant l'Exposium.

La couverture d'assurances est entièrement la responsabilité des artistes. Des décharges à cet effet doivent être signées par les artistes avant la tenue de l'évènement.

Annexe

Consignes et normes

Accueil des artistes

Les artistes doivent se présenter entre 8 h 30 et 10 h le vendredi 6 avril 2019 pour l'accueil. Les consignes suivantes s'appliquent:

- seuls les artistes admissibles ayant complété la totalité des modalités d'inscription avant la date limite d'inscription pourront être reçus;
- les emplacements sont attribués par tirage au sort, sauf les emplacements retenus par la direction de la Société pour ses propres fins et ceux de ses professeurs;
- les documents et articles destinés aux artistes leurs seront remis à leur arrivée de même que le matériel requis pour l'accrochage;
- les artistes doivent se diriger à leur emplacement et prendre possession des lieux. Un électricien du centre commercial pourra les aider pour le branchement des rallonges si besoin est. En cas d'absence il appartiendra à l'artiste de faire l'installation de façon sécuritaire notamment en collant la rallonge au plancher à l'aide de ruban gommé gris («dock tape») pour ne pas nuire à la circulation;
- l'artiste doit accrocher ses œuvres à l'emplacement qui lui est attribué dès son arrivée.

Présence obligatoire et remplacement

Les artistes doivent être présents selon les règles établies:

- 4 heures le vendredi et les journées complètes du samedi et du dimanche jusqu'à 17 h, heure de fin de l'Exposium.

Si des circonstances spéciales survenaient, l'artiste doit:

- aviser un organisateur à la table de la Société;
- prendre des mesures pour se faire remplacer par une personne responsable;
- en cas de problème, des mesures pourraient être convenues avec les représentants de la Société.

Services additionnels

La Société artistique de Charlesbourg offre également gratuitement le café à ses exposants, des coupons sont remis à chaque participant à cet effet et l'établissement qui effectue ce service sera identifié lors de l'entrée des artistes.

Également, des barres tendres et des jus en boîte ainsi que des bouteilles d'eau sont offerts sans frais aux participants et sont disponibles à la table de la Société en tout temps.

Consignes concernant les manteaux et autres

Conformément aux ententes que nous avons avec le centre commercial, il est demandé de déposer les manteaux et autres effets dans le local réservé à cette fin et qui sera identifié lors de l'entrée des artistes.

On pourra probablement aussi y laisser des objets et équipements tels que chevalets portatifs et autres notamment la nuit.

Le local étant généralement sous clé celle-ci sera à la table de la Société et disponible au besoin.

Normes d'accrochage et de décrochage

L'accrochage des œuvres doit être effectué dès l'arrivée par l'artiste en utilisant le matériel d'accrochage et d'identification fourni :

- chaque artiste dispose de deux cimaises représentant une surface de 40" x 80", les œuvres devront être accrochées à l'intérieur de cette surface y compris les panneaux latéraux sans l'excéder; toutes les œuvres doivent être accrochées, aucune œuvre ne peut être présentée par terre ou sur un autre support ou chevalet;
- aucune carte d'affaires ou curriculum vitae ne peut être affiché ou accroché sur les cimaises;
- l'identification des œuvres se fait au moyen des cartels fournis, en cas de besoin additionnel se référer à un organisateur à la table de la Société;
- une œuvre vendue peut être remplacée et l'espace peut être réaménagé;
- le décrochage se fait le dimanche après 17 h par l'artiste ou une personne désignée par elle par écrit;
- recommandations
 - vérifier les plaquettes et les vis pour s'assurer qu'elles soient capables de supporter vos œuvres;
 - limiter le nombre de tableaux en les espaçant pour permettre de mieux les apprécier.

Le comité organisateur

VOYAGE À NEW-YORK

Un projet de voyage à New York du 11 au 14 avril 2019 a été élaboré en réponse à des suggestions reçues concernant un déplacement du genre.

La proposition a été conçue en prenant en considération la tenue de l'American Watercolor Society Exhibition qui se tient du 1^{er} au 21 avril ainsi que la possibilité de visiter les plus importants musées de New York ainsi que les sites d'intérêt tel que Times Square, Wall Street et la Statue de la Liberté ou Central Park.

Le coût de l'escapade peut se situer entre 750 \$ et 900 \$ et il est question d'occupation double ou quadruple.

Nous vous fournissons ci-après le programme du voyage ainsi qu'un aperçu des frais à encourir auxquels il faut ajouter le coût des repas en US \$ (environ 250 \$ canadiens par personne).

Il est à noter que l'élaboration du programme a bénéficié de l'expertise d'une guide expérimentée qui a pris en considération les caractéristiques de notre clientèle, madame Ève Parent, fille de madame Diane Leclerc, vice-présidente de la Société.

Nous devons savoir avant le 1^{er} février le nombre de personnes intéressées devra être de 50 personnes au moins pour s'assurer d'être seuls à bord et d'avoir une tarification moins onéreuse.

Si le nombre est suffisant, des instructions seront données pour le paiement qui devra être reçu et encaissé avant le 15 février 2019.

Programme

JEUDI 11 avril

Services d'un guide accompagnateur: point de rencontre à déterminer

- 5 h 00 Départ à bord d'un autocar 56 passagers de la compagnie Excellence
 Dîner en route (à vos frais)
- 16 h 00 Arrivée approximative à New York
 Souper (à vos frais) et soirée libre dans Times Square
- 21 h 00 Départ pour votre hôtel
- 21 h 30 Installation à l'hôtel La Quinta Inn and Suites à Clifton avec piscine intérieure et déjeuner buffet continental de luxe inclus. (ou similaire selon disponibilité)

VENDREDI 12 avril

- 7 h 00 Déjeuner continental de luxe à l'hôtel
- 8 h 00 Départ pour Manhattan
- 9 h 00 Visite de Central Park pour ceux qui le désirent les autres seront débarqués au Metropolitan Museum of Art (MET) il y a cafés et boutiques tout près en attendant l'ouverture du musée
- 10 h Ouverture du MET – Visite toute la journée
 Dîner au musée (à vos frais)
 Souper sur place (à vos frais)
 Suite de la visite
- 21 h 00 Départ pour l'hôtel

SAMEDI 13 avril

- 7 h 00 Déjeuner continental de luxe à l'hôtel
- 9 h 00 Départ pour Manhattan - Tour de ville
- 12 h 00 Dîner dans SOHO (à vos frais)
- 13 h 00 Visite de l'American Watercolor Society Exhibition
« The Salmagundi Club » -47 Fifth Avenue
- 18 h 00 Souper dans China Town / Little Italy (à vos frais)
- 19 h 00 Visite de Wall Street et prise du Traversier gratuit avec vue sur la Statue de la Liberté
- 21 h 00 Départ pour l'hôtel

DIMANCHE 14 avril

- 7 h 00 Déjeuner continental de luxe à l'hôtel
- 8 h 00 Départ pour Manhattan
- 10 h 30 Visite du Museum of Modern Arts (MOMA)
Dîner à vos frais et suite de la visite
- 14 h 00 Départ pour Québec
- 23 h 00 Arrivée approximative à Québec

Tarifcation

Prix par passager payant incluant les taxes applicables

Les prix en \$ canadiens varient selon le nombre de participants et le nombre d'occupants par chambre ainsi :

- 40 participants : occupation double : 537 \$ quadruple : 404 \$
- 44 participants : occupation double : 516 \$ quadruple : 384 \$
- 50 participants : occupation double : 491 \$ quadruple : 459 \$
- 52 participants : occupation double : 485 \$ quadruple : 352 \$

Inclus

Transport en autocar de luxe 56 passagers

Péages

Chambre du chauffeur

Hébergement en hôtel

Services d'un guide accompagnateur

Petits déjeuners continentaux

Activités et visites inscrites à l'horaire

Non-inclus

Wi-Fi dans l'autocar

Pourboire au(x) guide(s)

accompagnateur(s)/chauffeur(s) (suggestion: 1 à 2 \$CAD par personne par jour)

Lit pliant

Repas mentionnés «à vos frais»

Activités et services optionnels
Dépenses personnelles
Autres coûts

ASSURANCE MALADIE

Soins médicaux d'urgence (46 à 55 ans) 25,68\$

Soins médicaux d'urgence (56 à 65 ans) 28,15\$

Soins médicaux d'urgence (66 à 75 ans) 52,42\$

ASSURANCE ANNULATION (non remboursable) :

Annulation (individuelle) - (46 à 55 ans) 61,70\$ tx 1,31\$ total 63,01\$

Annulation (individuelle) - (56 à 65 ans) 89,04\$ tx 2,39\$ total 92,33\$

Annulation (individuelle) - (66 à 75 ans) 123,25\$ tx 3,46\$ total 126,71\$

COLLECTIF « Tombe la neige » – Coup de cœur Galerie d'art Magella-Paradis

Du 1^{er} décembre 2018 au 6 janvier 2019, la Galerie d'art Magella-Paradis vous a présenté l'exposition : « *Tombe la neige* »

Réunissant les œuvres de 19 artistes, l'exposition a été admirée par 157 visiteurs. N'oublions pas que la galerie a été fermée les deux fins de semaine de Noël et du Jour de l'An, limitant ainsi le nombre de jours de visites.

Les votes « Coup de cœur » ont mis en évidence les œuvres suivantes :

« *C'est dur l'hiver* », aquarelle de Fernande Labranche

« *Et vole la neige* », pastel sec d'Alain Fortier

« *Beauté de l'hiver* », aquarelle de Réjeanne Roy

« *Les grands rassemblements* », pastel sur bois d'Éric Simard

Et Françoise Dorais est la visiteuse qui a gagné le certificat-cadeau du Carrefour Charlesbourg.
Merci d'avoir été avec nous.

Diane Leclerc, directrice de la Galerie

Fernande Labranche et son œuvre





Desjardins

Caisse populaire de Charlesbourg

ENCADREMENTS
MULTICADRES



MULTICADRES

GROS ET DÉTAIL

- ▲ Cadre de bois
- ▲ Laminage
- ▲ Toile montée
- ▲ Matériel d'artiste
- ▲ Transfert sur toile

Jacquelin Simard

info@multicadres.com
8930 boulevard Sainte-Anne, Château-Richer (Québec) G0A 1N0

■ Tél : 418 824-4776 ■ Fax : 418 824-4770 ■
■ Sans frais : 1-800-808-4776 ■ www.multicadres.com ■



7985, Trait-Carré Est, Québec, QC
G1H 2Z1



Poste publication : 40580514